



RAPPORT ANNUEL 2008

APPUI À LA FOURNITURE DE L'ÉLECTRICITÉ À KISANGANI

AFEK

RDC 0709211

Table des matières

1	Fiche projet	3
2	Situation actuelle en bref	4
3	Bilan de la planification des activités	5
	3.1 <i>Aperçu des activités</i>	5
	3.2 <i>Analyse de la planification des activités</i>	5
4	Bilan des finances	5
	4.1 <i>Aperçu des dépenses par rapport au planning financier</i>	5
	4.2 <i>Analyse du planning financier</i>	5
5	Suivi des indicateurs	5
	5.1 <i>Objectif spécifique</i>	5
	5.2 <i>Résultats</i>	6
	5.3 <i>Évolution des indicateurs</i>	6
6	Appréciation des critères de suivi	6
	6.1 <i>Efficiences</i>	6
	6.2 <i>Efficacité</i>	6
	6.3 <i>Durabilité</i>	6
7	Mesures et recommandations	6
	7.1 <i>Synthèse des critères d'appréciation</i>	6
	7.2 <i>Recommandations</i>	7
8	Nouveau planning (année n+1)	7
	8.1 <i>Planning des activités de l'année N+1</i>	7
	8.2 <i>Planning financier de l'année N+1</i>	7
9	Conclusions	7
	9.1 <i>Activités et Finances</i>	7
	9.2 <i>Critères de suivi</i>	7
	9.3 <i>Avis de la SMCL sur les recommandations</i>	7

1 FICHE PROJET

« PROJET APPUI A LA FOURNITURE D'ELECTRICITE A LA VILLE DE KISANGANI (AFEK) »	
Code Navision	RDC0709211
Numéro d'intervention	3000370
Nom abrégé	AFEK
Date de signature de la Convention spécifique	20 décembre 2007
Date de signature de la CMO	20 décembre 2007
Date de démarrage	Janvier 2008
Date initiale de clôture	Janvier 2011
Date envisagée de clôture	
Source de financement	Royaume de Belgique
Mode de gestion	Régie
Secteur d'intervention	Energie-Centrales et barrages hydroélectriques – 23065 Transmission et distribution d'électricité-23040
Ministère de tutelle	Ministère de l'Energie
Localisation	Province Orientale Districts : Tshopo Ville de Kisangani
Budget (EUR)	8.000.000,00 €
Déboursement au 31 décembre 2008	130.461 € soit 2%
Objectif global Les conditions de vie de la population de la ville de Kisangani sont améliorées	
Objectifs spécifiques L'objectif spécifique de la prestation est l'amélioration de : la production, la distribution et la gestion de l'énergie électrique dans la ville de Kisangani	
Bénéficiaires Le bénéficiaire principal sera la population de la ville de Kisangani, notamment par l'amélioration sensible de la quantité et de la qualité d'électricité disponible, mais également à travers l'augmentation du nombre de raccordements des ménages (abonnés domestiques), qui dans le cadre du projet devrait augmenter de 50%. La deuxième catégorie des bénéficiaires seront les entreprises locales qui profiteront également de l'augmentation et de stabilité de la production d'énergie électrique. La SNEL bénéficiera également des bienfaits du projet vu qu'elle disposera des installations de production et de distribution d'énergie électrique plus performantes et fiables ce qui permettra d'augmenter sensiblement les recettes.	

CONTEXTE

La prestation " Appui à la fourniture d'électricité à la ville de Kisangani (AFEK) " qui a comme défis l'amélioration de la fourniture de l'énergie électrique de la ville de Kisangani a démarré ses activités en janvier 2008, à la suite de la signature d'une convention spécifique le 20 décembre 2007 à Kinshasa par le Vice-ministre des Affaires Etrangères et de Coopération Internationale de la RDC et l'Ambassadeur du Royaume de Belgique en RDC pour une durée de quatre ans.

2 SITUATION ACTUELLE EN BREF

Au 31 décembre 2008, le projet AFEK venait de totaliser 12 mois et deux semaines, depuis son démarrage en janvier 2008.

Le projet AFEK n'a pas prévu d'Assistant technique dans sa première année de fonctionnement. Le recrutement lancé a échoué. De même la 2^{ème} tentative de recrutement lancée en janvier 2009 a échoué également. Le suivi des missions de consultants a été effectué par la Cellule Infrastructures du siège en 2008.

Réalisations de 2008 suivant chaque résultat :

1°) Résultat 1 : La centrale hydroélectrique de la Tshopo est remise à niveau

1.1. étude de remise à niveau et établissement du DAO

Les études ont été réalisées par les différents consultants pour chacun des 3 volets du projet ; La Snel a examiné les versions provisoires de trois(3) Dossiers d'Appel d'Offre (DAO) et a donné les observations pour la sortie finale des DAO à savoir :

- la réhabilitation des ouvrages hydro et mécaniques de la centrale hydroélectrique de Tshopo ainsi que celle du barrage ;
- la réhabilitation des réseaux de distribution associés et leur extension ;
- le renforcement des capacités ainsi que l'amélioration de la gestion commerciale et de la maintenance.

1.2. réhabilitation des ouvrages hydro et mécaniques de la centrale hydroélectrique de Tshopo ainsi que celle du barrage.

L'Appel d'Offres Général du « marché des travaux relatif à la réhabilitation de la Tshopo à Kisangani » est en préparation pour une publication prévue début du second trimestre 2009.

3 BILAN DE LA PLANIFICATION DES ACTIVITES

3.1 Aperçu des activités

Les activités prévues dans le DTF sont dépendantes de la bonne exécution des procédures de Marchés Publics ;

3.2 Analyse de la planification des activités

La planification des activités sera liée à l'attribution des différents marchés publics des trois volets qui devraient être notifiés durant le deuxième semestre 2009.

4 BILAN DES FINANCES

4.1 Aperçu des dépenses par rapport au planning financier

Les dépenses se sont limitées principalement aux frais de mission des consultants et aux frais d'études pour les trois volets, ce qui représente un montant total de 130.461,05€ soit une très faible partie du budget du projet.

4.2 Analyse du planning financier

La programmation financière des différentes études a été respectée puisqu'un montant de 130.500€ avait été programmé.

5 SUIVI DES INDICATEURS

5.1 Objectif spécifique

Vu que l'on est dans la phase d'étude et de préparation des appels d'offres, le suivi des indicateurs n'a pas encore été effectué.

5.2 Résultats

Les premiers résultats sont constitués par la remise des rapports finaux concernant les trois volets du projets.

5.3 Évolution des indicateurs

Il faut noter que pour le volet 1, suite à différentes réunions avec le Ministère de l’Energie, la SNEL et la DGCD, il a été décidé d’augmenter le budget initial de 4 millions € afin de permettre le renouvellement de la turbine à la place d’une réhabilitation.

Vu que l’on dans la phase d’étude et de préparation des appels d’offres, le suivi des indicateurs n’a pas encore été effectué. Seule une mise à jour de l’évolution de l’état du réseau est programmée pour 2009.

6 APPRECIATION DES CRITERES DE SUIVI

6.1 Efficience

Les ressources mises en œuvre répondent bien aux priorités retenues au niveau du projet.

6.2 Efficacité

Les spécifications techniques définies pour les différents appels d’offres devront permettre d’assurer une mise en œuvre efficiente des différentes activités.

6.3 Durabilité

Le nouvel organigramme et la nouvelle organisation proposée dans l’étude de la gestion clientèle et avalisée au niveau de la SNEL, devront permettre d’assurer de manière durable l’entretien et les utilisations des outils de production et de distribution de l’énergie électrique.

7 MESURES ET RECOMMANDATIONS

7.1 Synthèse des critères d’appréciation

Pour le critère “Efficacité”, les ressources du projet sont en moyenne adéquation avec les activités.

Pour le critère “Efficience”, les ressources mises en œuvre répondent bien aux priorités retenues également pour les résultats précités.

7.2 Recommandations

Nous recommandons une accélération du lancement des appels d'offres afin de garantir les délais d'exécution ainsi que le recrutement de l'équipe de terrain afin de pouvoir assurer le suivi d'exécution sur place.

8 NOUVEAU PLANNING (ANNEE N+1)

8.1 Planning des activités de l'année N+1

L'année 2009 consistera principalement en la publication et l'attribution des différents marchés publics liés aux trois volets du projet.

8.2 Planning financier de l'année N+1

L'année 2009 consistera principalement en la publication et l'attribution des différents marchés publics liés aux trois volets du projet donc également de faibles dépenses qui ont été planifiées à 65.600 €

9 CONCLUSIONS

9.1 Activités et Finances

Comme le projet est en phase d'étude et de lancement des appels d'offre, le démarrage effectif des travaux sur le terrain n'est pas prévu avant le dernier trimestre 2009 et l'essentiel des travaux seront réalisés en 2010 suite à la nature très spécifiques de ceux-ci.

Néanmoins les mesures d'accompagnement des préalables à mettre en œuvre par la SNEC comme indiqué dans le DTF ont déjà été initiées et seront poursuivies en 2009.

9.2 Critères de suivi

Voir chapitre 5

9.3 Avis de la SMCL sur les recommandations

La SMCL est programmée pour le deuxième semestre 2009 dès que l'équipe terrain sera mise en place et que l'on aura les résultats des premiers appels d'offres.